

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

Posted on July 10, 2026 by Shizneider BAPTISTE

Abstract

Haïti fait face à une crise multidimensionnelle caractérisée par la violence extrême des gangs armés, qui présente des caractéristiques hybrides à la fois de criminalité organisée et de terrorisme intérieur. Cet article analyse les différences conceptuelles, doctrinales et opérationnelles entre criminalité organisée et terrorisme, en appliquant ces distinctions au contexte haïtien. Nous démontrons que bien que les gangs haïtiens partagent certaines caractéristiques avec les groupes terroristes, leur objectif principal reste le profit économique plutôt que la maîtrise du pouvoir politique. Toutefois, cette distinction devient floue lorsque les criminels visent à affaiblir les structures de l'État pour parvenir à leur fin et porter atteinte à la démocratie. Nous proposons trois critères de distinction doctrinale et examinons les implications stratégiques pour la réponse haïtienne.

Introduction

Le sens commun attribuerait au terrorisme l'exercice de la violence dans un but politique et à la criminalité organisée la simple recherche du profit. Pourtant un tel critère est inopérant au regard de la pratique de ces organisations, qui tendent largement à la convergence. Qui plus est, la ligne de partage est très largement subjective : les qualifications de terroriste ou de mafieux relevant de l'invective, dont les intéressés se défendent bien souvent. Même si Haïti n'est pas directement touché par le terrorisme international, les autorités haïtiennes sont très préoccupées par ce fléau. Depuis plusieurs années, Haïti fait face à une recrudescence des actes de banditisme notoires notamment des cas d'assassinat, d'enlèvement, de vol, de viols et d'agression sexuelle qui portent atteinte aux droits fondamentaux des membres de la population. De telles cruautés sont assimilables à des actions terroristes.

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

Les objectifs poursuivis par les criminels sont d'affaiblir les structures de l'État pour parvenir à leur fin et de porter atteinte à la démocratie, aux droits fondamentaux de la population. Le dernier rapport du Secrétaire général en réponse à la résolution 2653 montre que la crise multidimensionnelle en Haïti s'est aggravée depuis l'établissement du régime des sanctions avec notamment la multiplication des actes des gangs qui expose la population haïtienne à une violence extrême et systématique. Tout cela pose la question fondamentale de la qualification juridique et stratégique de cette menace hybride.

Toutefois, cette convergence n'aboutit que rarement à la fusion. L'auteur propose trois critères de distinction entre terrorisme et criminalité organisée que nous allons examiner dans le contexte haïtien. Ces critères permettent d'éclairer la nature véritable de l'action des gangs armés et d'orienter la réponse stratégique appropriée.

I. Critères Doctrinaux de Distinction Entre Criminalité Organisée et Terrorisme

A. Premier critère : le caractère politique de l'action

Le premier critère de distinction repose sur le caractère politique de l'action, compris comme référence à une idéologie, puis à une religion, mais également comme combat politique pour la maîtrise du pouvoir en vue d'exercer une autorité de fait. Ce caractère politique caractérise une action terroriste. Appliqué au contexte haïtien, les gangs haïtiens ne revendiquent pas d'idéologie politique claire, ni religieuse, ni sociale. Leur discours ne fait référence à aucun projet de transformation politique du pays. Jimmy « Barbecue » Chérizier, leader du gang Viv Ansanm, a utilisé certaines rhétoriques anti-gouvernementales sous le nom de « G9 Family and Allies » mais sans proposer de programme politique alternatif. Contrairement aux groupes terroristes internationaux comme l'État islamique ou Al-Qaïda qui revendiquent un califat et une idéologie djihadiste, les gangs haïtiens ne proposent pas de vision politique du pays. Leur objectif principal est le contrôle de territoires stratégiques pour le trafic et l'extorsion, pas la maîtrise du pouvoir étatique.

Une exception notable existe cependant dans cette analyse. Certains analystes soulignent que lorsque les criminels visent à affaiblir les structures de l'État pour

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

parvenir à leur fin, ils adoptent une dimension politique qui rapproche leur action du terrorisme. La violence systématique des gangs contre l'État, incluant l'attaque du Palais national en janvier 2024 et le contrôle de 80% de Port-au-Prince, peut être interprétée comme un combat pour l'exercice d'une autorité de fait. Cette nuance est cruciale car elle révèle que la frontière entre criminalité organisée et terrorisme peut être poreuse lorsque la criminalité vise à remplacer l'État.

B. Deuxième critère : le rapport à la légitimité de l'État

Le deuxième critère de distinction concerne le rapport à la légitimité de l'État auquel l'action s'attaque. Cette action, ensuite, met en cause la légitimité de l'État auquel elle s'attaque. Le terrorisme vise à détruire ou remplacer l'État actuel par un État nouveau conforme à son idéologie. Appliqué au contexte haïtien, les gangs haïtiens ne cherchent pas explicitement à détruire l'État haïtien ou à le remplacer par un autre. Ils veulent plutôt coexister avec l'État dans une situation de gouvernance criminelle parallèle, contrôler des territoires où l'État n'exerce plus son autorité, et extraire des ressources de l'État par la protection, la corruption et les partenariats.

Contrairement aux groupes terroristes qui déclarent la djihad contre l'État et visent son effondrement total, les gangs haïtiens cherchent à profiter de la faiblesse de l'État sans nécessairement vouloir sa destruction complète. Cette nuance fondamentale distingue la criminalité organisée du terrorisme véritable. Les gangs veulent vivre dans les décombres de l'État plutôt que de le reconstruire selon leur idéologie. Cependant, une nuance importante doit être apportée. En contrôlant 80% de Port-au-Prince et en étendant leur influence à l'Artibonite et aux Gonaïves, les gangs exercent une autorité officieuse qui remplace partiellement l'État. Cette situation crée une forme de double pouvoir où les gangs deviennent les véritables gouvernants de certains territoires, exerçant des fonctions *state-like* comme la collecte de taxes, la justice parallèle et le maintien de l'ordre.

C. Troisième critère : le rapport à la violence

Le troisième critère de distinction est le rapport à la violence, qui est fondamentalement différent selon que l'organisation est terroriste ou criminelle. Revendiquée et extérieure pour le groupement terroriste, la violence ne produit ses

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

effets que lorsqu'elle prend fin, tandis que, pour la criminalité organisée, elle est essentiellement interne et cherche à assurer une forme d'autorité officielle. Appliqué aux gangs haïtiens, la violence est essentiellement interne au territoire contrôlé, vise à assurer une autorité officielle sur la population, est systématique et continue sans fin, et sert à maintenir le contrôle et extraire des ressources.

Les données factuelles illustrent cette violence interne et systématique. Selon des données vérifiées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, au moins 1 571 femmes et filles ont été victimes de violences sexuelles, principalement de viols collectifs, entre le 1er mars 2025 et le 31 décembre 2025. En 2024, 115 personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée par le gang Gran Grif à Pont-Sondé en octobre, et 180 autres, principalement des personnes âgées, à Cité Soleil en décembre. Plus de 1 500 cas d'enlèvements pour rançon ont été signalés. Ces violences sont systématiques, continues, et visent à maintenir le contrôle territorial et à extraire des ressources de la population.

Pour les groupes terroristes, la violence est revendiquée et extérieure, produisant ses effets quand elle prend fin par la terreur persistante après l'attaque. Elle vise à créer un choc psychologique national ou international et est symbolique car elle frappe des cibles représentatives du pouvoir. Les attentats du 11 septembre 2001 avec revendication immédiate par l'État islamique, les attentats de Paris 2015 avec vidéos de revendication diffusées, et les attentats de Bruxelles 2016 avec vidéos de martyrs diffusées illustrent cette violence terroriste extérieure, revendiquée et symbolique. Cette différence fondamentale dans le rapport à la violence distingue clairement la criminalité organisée des gangs haïtiens du terrorisme international.

II. Les Caractéristiques des Gangs Haïtiens : Criminalité Organisée ou Terrorisme ?

A. Caractéristiques de criminalité organisée prédominantes

Les gangs haïtiens présentent des caractéristiques de criminalité organisée qui sont prédominantes dans leur action. Leur objectif principal est le profit économique issu de l'extorsion, du trafic et des rançons. Leur structure est hiérarchique selon un modèle clanique avec les groupes G9, G-Pèp et Gran Grif. La violence est interne, systématique et continue, visant à assurer une autorité officielle. Le territoire contrôlé comprend des quartiers spécifiques comme Cité Soleil et La Saline. Le

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

financement provient de l'extorsion, des vols, de la traite d'enfants et du trafic. L'idéologie est absente ou se limite à une rhétorique anti-gouvernementale vague.

Les données factuelles confirment cette nature de criminalité organisée. Environ 600 000 armes à feu seraient en circulation dans le pays, importées clandestinement principalement des États-Unis où le laxisme de la réglementation relative à la vente d'armes favorise l'achat et la contrebande. Bien qu'officiellement Haïti ne dispose d'aucune capacité de production industrielle d'armes, des recherches récentes indiquent que les armes à feu de fabrication artisanale ou imprimées en 3D représentent une menace croissante. Au moins 5 519 personnes ont été tuées en Haïti entre le 1er mars 2025 et le 15 janvier 2026, dont au moins 1 424 morts par les violences perpétrées par les gangs. En 2024, plus de 5 600 personnes auraient été tuées dans ce chaos. Ces chiffres illustrent la violence systématique et continue de la criminalité organisée haïtienne.

B. Caractéristiques de terrorisme présentes mais minoritaires

Les gangs haïtiens présentent également certaines caractéristiques de terrorisme qui sont présentes mais minoritaires dans leur action globale. Leur structure est décentralisée avec des cellules autonomes comme Viv Ansanm et Gran Grif. Ils recrutent des mineurs pour faire le guet, livrer des marchandises et travailler sur des chantiers. Ils utilisent la violence sexuelle comme outil de contrôle territorial. Ils perpètrent des massacres publics comme les 115 morts à Pont-Sondé et les 180 morts à Cité Soleil. Ils étendent leur territoire vers l'Artibonite et le Centre. Ils affaiblissent l'État en contrôlant 80% de Port-au-Prince.

Ces caractéristiques de terrorisme sont présentes mais secondaires dans l'action des gangs haïtiens. Elles servent principalement à maintenir le contrôle territorial et à extraire des ressources, pas à réaliser un projet politique idéologique. Contrairement aux groupes terroristes internationaux qui utilisent ces mêmes tactiques pour réaliser une vision politique ou religieuse, les gangs haïtiens les utilisent pour maximiser leurs profits économiques et maintenir leur autorité officieuse sur les territoires contrôlés. Cette différence fondamentale dans l'objectif final distingue la criminalité organisée du terrorisme véritable.

C. La convergence quand la criminalité organisée devient terrorisante

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

Les organisations terroristes peuvent adopter les tactiques classiques des groupes criminels organisés, comme le fait de tirer profit du trafic de drogue. À l'inverse, les groupes criminels organisés peuvent adopter des tactiques terroristes quand leur objectif inclut l'affaiblissement de l'État. En Haïti, cette convergence est observable car les gangs utilisent la violence de terreur comme les groupes terroristes, exercent une autorité officielle sur les territoires contrôlés remplaçant partiellement l'État, affaiblissent les structures de l'État pour parvenir à leur fin, et portent atteinte à la démocratie et aux droits fondamentaux.

Cette convergence est cruciale car elle révèle la nature hybride de la menace haïtienne. Les gangs armés en Haïti sont principalement des groupes de criminalité organisée dont l'objectif principal est le profit économique, mais qui adoptent parfois des tactiques terroristes pour maintenir leur contrôle territorial et affaiblir l'État. Cette conclusion est fondamentale pour orienter la réponse stratégique appropriée. La convergence n'aboutit pas à une fusion complète car leur objectif principal reste le profit économique, pas la maîtrise du pouvoir politique idéologique. Cette distinction reste cruciale pour qualifier juridiquement et stratégiquement la menace.

III. Implications Stratégiques pour la Réponse Haïtienne

A. Si on qualifie les gangs de criminalité organisée

Si on qualifie les gangs de criminalité organisée, la réponse appropriée serait une approche pénale traditionnelle incluant des enquêtes judiciaires, des arrestations et des poursuites. L'investigation financière ciblant le blanchiment d'argent et la confiscation des avoirs criminels serait essentielle. La coopération policière internationale avec INTERPOL et l'échange d'informations seraient prioritaires. Le contrôle des frontières pour lutter contre le trafic d'armes, de drogue et de personnes serait nécessaire. La protection des victimes d'enlèvements, de violences sexuelles et de traite d'enfants serait cruciale.

Cette approche pénale traditionnelle offre plusieurs avantages. Elle dispose d'un cadre juridique clair avec la Convention contre la criminalité transnationale organisée. Les outils répressifs sont adaptés avec la confiscation des avoirs et la prolongation de la détention. La coopération internationale est facilitée avec les

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

partenaires habituels. Cependant, cette approche présente des limites importantes. Elle ne traite pas la dimension de terreur et d'affaiblissement de l'État. Elle peut être insuffisante face à la violence systématique et massive. Elle ne reconnaît pas la dimension de gouvernance criminelle parallèle exercée par les gangs sur les territoires contrôlés.

B. Si on qualifie les gangs de organisations terroristes

Si on qualifie les gangs d'organisations terroristes, la réponse appropriée serait une approche de contre-terrorisme incluant le renseignement HUMINT et la prévention d'attaques. L'investigation financière anti-terroriste ciblant le financement du terrorisme serait essentielle. La coopération contre-terroriste internationale avec le GCTF et les cellules de renseignement financier serait prioritaire. La dé-radicalisation avec des programmes pour mineurs recrutés serait cruciale. La protection de l'État incluant la sécurisation des institutions et la prévention d'attaques contre l'État serait necessary.

Cette approche de contre-terrorisme offre plusieurs avantages. Elle reconnaît la dimension de terreur et d'affaiblissement de l'État. Elle mobilise les outils de contre-terrorisme comme le renseignement HUMINT et la prévention. Elle permet une réponse plus adaptée à la violence systématique. Cependant, cette approche présente des limites importantes et dangereuses. Comme l'indique un rapport, comment les désignations des gangs comme organisations terroristes pourraient aggraver la gouvernance criminelle et la tragédie humaine. Le cadre juridique est moins adapté car Haïti n'est pas directement touché par le terrorisme international. Cela peut créer une invective qui n'aide pas à comprendre la réalité. Il existe un risque de militarisation excessive de la réponse.

C. Recommandation approche hybride criminalité organisée terrorisante

La recommandation stratégique est que Haïti doit adopter une approche hybride qui reconnaît la nature principale de criminalité organisée des gangs avec leur objectif de profit économique, les tactiques terroristes qu'ils utilisent incluant la terreur et l'affaiblissement de l'État, et la nécessité d'une réponse intégrée combinant outils pénals et contre-terroristes. Cette approche hybride permet de reconnaître la nature économique principale des gangs tout en traitant la dimension de terreur et

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

d'affaiblissement de l'État.

Dans le domaine du renseignement, cette approche hybride combine le renseignement criminel avec l'OSINT et le SIGINT, et le renseignement humain communautaire HUMINT qui est essentiel pour pénétrer les réseaux décentralisés. Dans le domaine de l'investigation, elle combine l'investigation financière ciblant le blanchiment d'argent avec l'investigation financière anti-terroriste ciblant le financement du terrorisme. Dans le domaine de la coopération, elle combine INTERPOL et l'échange d'informations avec le GCTF et les cellules de renseignement financier. Dans le domaine de la justice, elle combine les poursuites pénales et la confiscation des avoirs avec les poursuites anti-terroristes et la dé-radicalisation. Dans le domaine de la prévention, elle combine le contrôle des frontières et des armes avec la dé-radicalisation des mineurs et la protection de l'État.

Cette approche hybride permet de reconnaître la nature économique principale des gangs tout en traitant la dimension de terreur et d'affaiblissement de l'État. Elle mobilise les outils appropriés des deux domaines sans les risques de la désignation terroriste qui incluent la militarisation excessive et l'aggravation de la gouvernance criminelle. Haïti, étant partie à la Convention contre la criminalité transnationale organisée, dispose déjà d'un cadre juridique pour lutter contre les gangs. L'ajout d'outils de contre-terrorisme comme le renseignement HUMINT, l'investigation financière anti-terroriste et la dé-radicalisation permettrait une réponse plus complète à cette menace hybride.

Conclusion

Les gangs armés en Haïti sont principalement des groupes de criminalité organisée dont l'objectif principal est le profit économique issu de l'extorsion, du trafic et des rançons, mais qui adoptent parfois des tactiques terroristes incluant la violence de terreur, les massacres publics et les violences sexuelles systématiques pour maintenir leur contrôle territorial et affaiblir l'État. Cette nature hybride est fondamentale pour qualifier juridiquement et stratégiquement la menace.

La distinction doctrinale repose sur trois critères fondamentaux. Le premier critère est le caractère politique car les gangs haïtiens n'ont pas d'idéologie politique claire

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique

contrairement aux groupes terroristes. Le deuxième critère est le rapport à l'État car les gangs veulent coexister avec l'État et profiter de sa faiblesse, pas le détruire totalement. Le troisième critère est le rapport à la violence car la violence des gangs est interne, systématique et continue visant à assurer une autorité officieuse, contrairement à la violence terroriste revendiquée et extérieure.

Cependant, cette distinction devient floue lorsque les criminels visent à affaiblir les structures de l'État pour parvenir à leur fin et porter atteinte à la démocratie. Dans ce cas, les gangs adoptent une dimension politique qui rapproche leur action du terrorisme. Cette porosité entre criminalité organisée et terrorisme est cruciale pour comprendre la nature véritable de la menace haïtienne.

La recommandation stratégique est d'adopter une approche hybride criminalité organisée terrorisante qui combine les outils de la répression pénale de la criminalité organisée incluant l'investigation financière, la confiscation des avoirs et la coopération INTERPOL, avec les outils du contre-terrorisme incluant le renseignement HUMINT, la dé-radicalisation et la protection de l'État. Cette approche permet de reconnaître la nature économique principale des gangs tout en traitant la dimension de terreur et d'affaiblissement de l'État.

Haïti dispose déjà d'un cadre juridique avec la Convention contre la criminalité transnationale organisée. L'ajout d'outils de contre-terrorisme permettrait une réponse plus complète à cette menace hybride sans les risques de la désignation terroriste. Cette approche hybride est la seule qui permet de comprendre et de traiter la nature véritable de la menace des gangs armés en Haïti. structures critiques pour assurer la stabilité des sociétés modernes.

About The Author

Différences entre criminalité organisée et terrorisme en Haïti : analyse doctrinale et stratégique



[Shizneider BAPTISTE](#)

Expert et Consultant en Diplomatie et Relations internationales |
Analyste en Stratégie internationale (Sécurité et Défense) |
Analyste en Renseignement, Stratégies et Guerre d'influence

[See author's posts](#)